

Barème des honoraires **WixPi** TTC (dont TVA 20%) Montants honoraires plafonnés

Validité sur clientèle de PARTICULIER et locaux à usage d'habitation

TRANSACTION

Prix Net Vendeur	Honoraires WixPi
Garage / Parking	Forfait 2500 €
0 € - 50 000 €	4000 €
50 001 € - 100 000 €	5000 €
100 001 € - 250 000 €	5 %
250 001 € - 400 000 €	4,5 %
400 001 € - 600 000 €	4 %
600 001 € et +	3,5 %

ESTIMATION

Type	Surfaces	Honoraires WixPi *
Terrain	Toutes surfaces	120 €
Appartement	0 < 50 m ²	120 €
	50 m ² < 100 m ²	150 €
	100 m ² < 150 m ²	180 €
	150 m ² et +	210 €
Maison	0 < 100 m ²	150 €
	100 m ² < 150 m ²	180 €
	150 m ² < 200 m ²	210 €
	200 m ² et +	240 €

* Honoraire applicable en cas de simple estimation (Succession, donation, etc.)
sans prise de mandat.

Si prise de mandat dans un délai de 30 jours

(à compter de la date du RDV de remise de l'estimation, notée sur l'avis d'évaluation)

L'estimation sera offerte

Remarque :

L'Agent Commercial mandataire du groupe WixPi SAS n'est pas habilité à rédiger
un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux.

De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont dus à la réalisation de l'acte authentique de vente (transactions immobilières) ou le jour de la
signature du bail de location et directement payés par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou
sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur.

Le groupe WixPi SAS ne perçoit aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises (TVA ou taxe en vigueur inclus)

WixPi

SAS au capital de 5.000 Euros

Siège social : Chasse sur Rhône (38670), 21, Avenue Frédéric Mistral

Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 815 258 975

Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière et administrateur
de biens » n° CPI 3802 2016 000 003 644 délivrée par la CCI de l'Isère

Garantie financière : ALLIANZ dont le siège est situé 87 Rue de Richelieu 75113 PARIS Cedex 02,

pour un montant de 110 000 Euros en Transaction et 110 000 Euros en Gestion

Représentée par Monsieur Stéphane PILIGUIAN, Président.

« Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires »

☎ : 04.78.19.99.80 - @ : direction@wixpi.com - www.wixpi.com

Barème des honoraires **WixPi** TTC (dont TVA 20%) Montants honoraires plafonnés

Validité sur clientèle de PARTICULIER et locaux à usage d'habitation

LOCATION (Charge Bailleur)

Prestations incluses dans nos honoraires de location à la charge du bailleur :
Promotion du bien, recherche de locataires, visites des candidats locataires.

Loyer	Bailleur
0 € - 300 €	290 €
301 € et +	1 Mois de loyer

Location (Charge Bailleur et Locataire)

Prestations incluses dans nos honoraires de location à la charge du bailleur et du locataire (Honoraires conjoints au bailleur et au locataire) :

- Visite du preneur
- Conseils et négociation, assistance pour la rédaction du bail
- Constitution(s) du (ou des) dossier(s) de location.

Les honoraires à la charge du bailleur sont équivalents au maximum au montant facturé au locataire dont le plafond est indexé à la zone où se situe le logement ainsi qu'à sa superficie habitable.

Ces trois prestations sont plafonnées selon trois zones :

- à 12 euros TTC le m² en "Zone Très tendue",
- à 10 euros le m² en "Zone Tendue"
- à 8 euros le m² sur le reste du territoire.

Zone	Honoraires TTC au m ² (Plafonnés)	Surface habitable du logement	Honoraires TTC à la charge du Locataire Maxi	Honoraires TTC à la charge du Bailleur Maxi
Très tendue	Visite, conseils, constitution : 12€			
Tendue	Visite, conseils, constitution : 10€			
Le reste du territoire	Visite, conseils, constitution : 8€			
EXEMPLE : Location dans la zone « reste du territoire » pour une surface de 100m²				
Le reste du territoire	8€	100	800	800

S'y ajoutent 3 euros le m² pour la réalisation de l'état des lieux, partout en France. Les honoraires pour le réaliser sont conjoints au bailleur et au locataire (bénéficiant d'un plafonnement à hauteur de 3 € par m²).

- La réalisation de l'état des lieux d'entrée :

Zone	Honoraires TTC au m ² (Plafonnés)	Surface habitable du logement	Honoraires TTC à la charge du Locataire Maxi	Honoraires TTC à la charge du Bailleur Maxi
FRANCE	Etat des lieux d'entrée : 3€			
EXEMPLE : Etat des lieux pour une surface de 50m²				
FRANCE	3€	50	150	150

- La réalisation de l'état des lieux de sortie (A charge exclusive du Bailleur) :

Zone	Honoraires TTC au m ² (Plafonnés)	Surface habitable du logement	Honoraires TTC à la charge du Bailleur Maxi
FRANCE	Etat des lieux de sortie : 3€		
EXEMPLE : Etat des lieux pour une surface de 50m²			
FRANCE	3€	50	150

Zone très tendue

75 — Paris : Paris.

78 — Yvelines : Chatou, Le Chesnay, Croissy-sur-Seine, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Le Pecq, Rocquencourt, Saint-Germain-en-Laye, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Le Vésinet, Viroflay.

92 — Hauts-de-Seine : Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Chaville, Clamart, Clichy, Colombes, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Garches, La Garenne-Colombes, Issy-les-Moulineaux, Levallois-Perret, Malakoff, Marnes-la-Coquette, Meudon, Montrouge, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Le Plessis-Robinson, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Sceaux, Sèvres, Suresnes, Vanves, Vaucresson, Ville-d'Avray.

93 — Seine-Saint-Denis : Aubervilliers, Bagnolet, Les Lilas, Montreuil,

Neuilly-Plaisance, Le Raincy, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Saint-Denis, Saint-Ouen, Villemomble.

94 — Val-de-Marne : Arcueil, Bry-sur-Marne, Cachan, Charenton-le-Pont,

Fontenay-sous-Bois, Gentilly, L'Hay-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, Le Kremlin-Bicêtre, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villejuif, Vincennes.

95 — Val-d'Oise : Enghien-les-Bains

Zone tendue : 28 Agglomérations

Annecy, Arles, Bastia, Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Draguignan, Fréjus, Genève – Annemasse, Grenoble, La Rochelle, La Teste-de-Buch – Arcachon, Lille, Lyon, Marseille – Aix-en-Provence, Meaux, Menton – Monaco, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Saint-Nazaire, Sète, Strasbourg, Thonon-les-Bains, Toulon, Toulouse.

Remarque :

L'Agent Commercial mandataire du groupe WixPi SAS n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux.

De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont dus à la réalisation de l'acte authentique de vente (transactions immobilières) ou le jour de la signature du bail de location et directement payés par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur.

Le groupe WixPi SAS ne perçoit aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises (TVA ou taxe en vigueur inclus)



SAS au capital de 5.000 Euros

Siège social : Chasse sur Rhône (38670), 21, Avenue Frédéric Mistral

Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 815 258 975

Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière et administrateur de biens » n° CPI 3802 2016 000 003 644 délivrée par la CCI de l'Isère

Garantie financière : ALLIANZ dont le siège est situé 87 Rue de Richelieu 75113 PARIS Cedex 02,

pour un montant de 110 000 Euros en Transaction et 110 000 Euros en Gestion

Représentée par Monsieur Stéphane PILIGUIAN, Président.

« Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires »

☎ : 04.78.19.99.80 - @ : direction@wixpi.com - www.wixpi.com

Barème des honoraires WixPi
TTC (dont TVA 20%)
Montants honoraires plafonnés

Validité sur clientèle de PARTICULIER et locaux à usage d'habitation

GESTION LOCATIVE (Charge Bailleur)

7,2 %

Prestations incluses dans nos honoraires de gestion locative à la charge du bailleur :

Mandat de gestion locative renouvelable par tacite reconduction d'année en année
Conseil de mise en location
Promotion du bien
Recherche de locataires
Visites des candidats locataires
Sélection rigoureuse de votre futur locataire avec étude de solvabilité (soumise à votre approbation)

Rédaction du bail
Réalisation de l'état des lieux

Appels, suivi et révision des loyers
Gestion des charges locatives
Gestion des travaux, avec votre accord, nous établissons les devis, le suivi et le paiement des factures
Conseil juridique et fiscal
Versement des loyers chaque mois à date fixe
Assistance téléphonique
Relocation de votre bien si votre locataire donne congé

GARANTIE LOYER IMPAYE - GLI - (Charge Bailleur)

2,3 %

**GARANTIES PROPOSEES dans les limites et plafonds prévues aux Conditions Générales
valant notice d'information**

LOYERS IMPAYES
Plafond de 70 000 € TTC par sinistre et 3500 € TTC par mois

DEGRADATIONS IMMOBILIERES
Plafond de 10 000 € par sinistre

FRAIS DE CONTENTIEUX
Compris dans les plafonds de loyers impayés

Barème des honoraires WixPi Montants honoraires plafonnés

Validité sur clientèle de PROFESSIONNEL et locaux à usage commercial

Transaction

Barème des honoraires en HT

Prix Net Vendeur	Honoraires WixPi
0 € - 200 000 €	10 %
200 001 € - 500 000 €	8 %
500 001 € et +	6 %

Estimation

Barème des honoraires en HT

Type	Surfaces	Honoraires WixPi *
Terrain	Toutes surfaces	240 €
Locaux	0 < 50 m ²	240 €
	50 m ² < 100 m ²	300 €
	100 m ² < 150 m ²	360 €
	150 m ² et +	420 €

* Honoraire applicable en cas de simple estimation sans prise de mandat.

Si prise de mandat dans un délai de 30 jours

(à compter de la date du RDV de remise de l'estimation, notée sur l'avis d'évaluation)

L'estimation sera offerte

Location

Forfait de 25 % du loyer annuel - **Barème des honoraires en TTC (dont TVA 20%)**

Loyer	Bailleur	Locataire
Annuel TTC	12,5 % TTC	12,5 % TTC

Remarque :

L'Agent Commercial mandataire du groupe WixPi SAS n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux.

De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont dus à la réalisation de l'acte authentique de vente (transactions immobilières) ou le jour de la signature du bail de location et directement payés par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur.

Le groupe WixPi SAS ne perçoit aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises (TVA ou taxe en vigueur inclus)

WixPi

SAS au capital de 5.000 Euros

Siège social : Chasse sur Rhône (38670), 21, Avenue Frédéric Mistral

Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 815 258 975

Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière et administrateur de biens » n° CPI 3802 2016 000 003 644 délivrée par la CCI de l'Isère

Garantie financière : ALLIANZ dont le siège est situé 87 Rue de Richelieu 75113 PARIS Cedex 02,

pour un montant de 110 000 Euros en Transaction et 110 000 Euros en Gestion

Représentée par Monsieur Stéphane PILIGUIAN, Président.

« Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires »

☎ : 04.78.19.99.80 - @ : direction@wixpi.com - www.wixpi.com